FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

**BUREAU DU 10 février 2026**
**RELEVE de DECISIONS**
**SEANCE TENUE EN VISIOCONFERENCE DE 18h30 A 20h**

**PRESENTS :**

**Membres du Bureau**
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe (VP) - CASSAGNE Jacques (TG) - LARROUDE Denise – IRAZOQUI Daniel - DANDALEIX Christian

**Chargés de Mission Permanents**
SYLVESTRE Henry – BELLAMY Pierre - Thierry COMET - Bertrand BRASSET– Julien LEHAY

**Chargés de Mission**
Pierre SOUCHAUD – Didier JAMBON – Jérôme LAJUS

**EXCUSES :**

**Membres du Bureau**
DEGOS Jean-Marc (SG) - TEINTURIER Jennifer

**Chargés de Mission Permanents**
Jean-Jacques GOURDY - DEGUILHEM Christophe

**Chargés de Mission**
Hélène PEYNOCHE – Hervé DUBES

**Salarié**
RESSIGUIE Damien (DG)

**1/ APPROBATION RD DU 19/01/26 (Philippe)**
Le RD est approuvé à l'unanimité ; il a été diffusé aux membres du codir et publié en ligne.

**2/ MODE DE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES**
- Enseignements tirés de l'année 1 du mandat
- Composition, fonctionnement et rôle du Conseil Stratégique
  - Instance non statutaire composée du Président, du VP, du SG, du TG et du DG.
  - Se réunit en présentiel une fois par mois à Gradignan et peut inviter un membre du Bureau élargi si sujet de son domaine d'intervention est abordé.
  - Rôle fonctionnel (et non décisionnel) sur la gestion de l'avancée des dossiers en cours, en étroite collaboration avec le DG ; remontée de sujets au Bureau si consultation nécessaire pour décision.
- Evolutions proposées sur le déroulé des bureau/bureau élargi
  - Un ou deux sujets maximums, à caractère stratégique et nécessitant le temps du débat, seront désormais inscrits à l'ODJ des bureaux élargis bimensuels ; les sujets courants seront abordés très brièvement en fin de séance, mais figureront explicitement au RD, conformément à notre souhait de transparence.

**3/ POINT SUR GT INFRASTRUCTURES (Pierre)**
Pierre SOUCHAUD présente les missions du groupe de travail :
· **Diagnostic et Mémoire (GT 1) :** Réaliser un inventaire complet et technique des infrastructures de chaque pôle, tout en retraçant leur histoire et leurs problématiques spécifiques, afin de bâtir une stratégie sur une connaissance fine et partagée du terrain.
· **Court terme (Mise aux normes) :** Engager, avec le responsable de pôle, une mise aux normes impérative et sécuritaire des installations pour garantir l'accessibilité et la conformité immédiate des clubs, assurant ainsi la sécurité sociale et physique des pratiquants et des salariés.
· **Moyen terme (Optimisation) :** Piloter l'optimisation des infrastructures existantes par une approche de sobriété énergétique et de mutualisation des ressources, visant à réduire l'empreinte carbone et les coûts de fonctionnement des structures territoriales.
· **Long terme (Siège et CERF) :** Orchestrer la réfection globale du siège et ériger le **CERF comme l'outil principal au service des clubs** (hôtellerie, terrains aux normes, lieux de rencontre). Ce site deviendra un bâtiment "bas

carbone" exemplaire et le musée du rugby néo-aquitain, garant d'une identité commune et d'un héritage social durable.

**Le Bureau avalise les propositions de petits travaux de maintenance proposés, sous réserve de la validation des devis présentés au trésorier.**
**Voir P.J.**

**4/ SUIVI BUDGETAIRE AU 31/12/25 (Jacques)**
Jacques CASSAGNE présente la situation budgétaire à mi-exercice, globalement conforme aux prévisions hormis quelques points d'attention :

- Comparaison entre le budget net à date et le réalisé net à date
- Comparaison entre le résultat net du même mois de l'année n-1 et de l'année en cours

**Voir P.J.**

**5/ PROPOSITION D'ACTION DANS LE CADRE DU FRANCE/ANGLETERRE T6NF A BORDEAUX (Michel)**
Michel RECHEDE, dans l'esprit de la "Journée internationale des droits des femmes' du 8 mars prochain, souhaiterait valoriser les femmes dirigeantes qui œuvrent dans leurs clubs et dans les instances départementales ou régionales. Il propose de profiter de l'évènement du 17/05 prochain (France/Angleterre féminin à Bordeaux), pour inviter les présidentes de clubs de la ligue, les femmes élues du CODIR et membres actives au sein de nos C°, à déjeuner à l'issue de la réunion du CODIR puis à assister au match au Matmut.
**Le Bureau approuve cette proposition.**
**Michel se rapprochera de Stéphane VIGNAL pour l'organisation de cette journée.**

**6/VALIDATION CLUBS D'ACCUEIL DES FINALES DE TERROIR PROPOSES PAR CODEP (Denise/Christian)**
**Les propositions formulées par les CODEP sont validées par le Bureau**, sous réserve de la conformité des deux enceintes sportives en cours de qualification par la C° ad-hoc.
**Voir P.J.**

**7/ RECOMPENSES FEDERALES – PROMOTION 2025 (Stéphane)**
Les clubs ont reçu les informations à ce sujet et ont jusqu'au 16/02 pour présenter leurs propositions.
**Stéphane VIGNAL et Jean-Marc DEGOS feront l'examen de la conformité des propositions reçues dans les délais et les soumettront à la FFR.**
Stéphane rappelle par ailleurs que les inscriptions pour la journée du bénévolat (finale du TOP 14 le 28/06) sont en cours et s'achèveront le 27/02.

**8/ CHOIX FFR LIEU FINALES FEMININES 2026 (Philippe)**
Parmi les dix clubs en France (dont 3 soutenus par notre ligue : Brive, Dax, Limoges) ayant répondu à cet appel à candidatures, le dossier du FC LA ROCHE SUR YON Rugby, soutenu par la Ligue Pays de la Loire, a été retenu.
La FFR a tenu toutefois à saluer la qualité de nos dossiers, le choix de ne pas les retenir ayant été particulièrement difficile.

**9/ POINT OPERATION FFR/A.N.S. 5+5=20 (Philippe)**
Le tableau récapitulatif des clubs auxquels une aide FFR/ANS a été accordée en 2024, mentionnant l'avancée des travaux, sera envoyé aux VP de pôles afin qu'ils puissent prendre contact avec les clubs dont les projets n'ont pas débuté à ce jour.

**10/ ELECTIONS MUNICIPALES (Philippe)**
Philippe incite les dirigeants du rugby régional à ne pas hésiter à communiquer aux candidats de leurs territoires, le plaidoyer en faveur du sport réalisé par le CROS NA en lien avec le CNOSF.
**Voir P.J.**

**11/ COMMUNICATIONS DIVERSES**

- Julien LEHAY rappelle la 4ème édition de notre rendez-vous santé annuel : le **Challenge Régional Rugby Santé** le 17 mai 2026 sur la métropole Bordelaise.

- Michel informe de :
  - Souligne que 35% de nos clubs (24% au niveau national) ont participé à l'AG FFR ayant validé la convention FFR/LNR (voir RD 19/01/26).
  - Afin de compenser le retrait progressif du partenariat avec la SOCIETE GENERALE, la FFR s'engage à verser à la Ligue, pour chacune des saisons sportives 2025/2026 et 2026/2027, un soutien financier additionnel d'un montant maximum de 43 961 €.

- Remet les Oscars à Saint-Maixent-l'Ecole (79) le 12/02, à Sanguinet (40) le 17/02 et à Lalinde (24) le 19/02.
- Participera aux cérémonies des ''Etoiles du rugby amateur'' en partenariat avec SUD-OUEST, le mardi 3 mars à Pau et le mardi 17 mars à Mont de Marsan.

**PROCHAINE REUNION DU BUREAU LE MERCREDI 04/03/26**
**(CS le 19/02 à Gradignan)**

**Michel RECHEDE**
**Président**

**p/c**



FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

# Compte Rendu de Réunion
# GT 1 Infrastructures

**Date, heure, lieu de la réunion :**
Vendredi 23 janvier 2026
10h-14h30
Au Siège de la Ligue

**Structures Représentées :**
Ligue Nouvelle-Aquitaine de Rugby : Pierre Souchaud, Damien Ressigué, Pierre Bellamy, Jean-Jacques Gourdy, Henry Silvestre, Christophe Deguilhem, Michel Garmendia, Jean-Lou Genestal, Gilles Peynoche, Maggy Gadrat, Léo Jouffreau.

**Ordre du jour :**
- Présentation de GT : objectifs, calendrier
- Présentation de chacun des établissements Ligue
- Fonctionnement du GT

**Synthèse des échanges :**

- Le Groupe de Travail Infrastructures
  - Groupe de travail pour minimum 4 ans. Réflexion globale sur les projets d'infrastructures Ligue à long terme.
  - S'appuyer sur nos actifs pour se dégager de l'autofinancement.
  - Calendrier : voir support PowerPoint joint.

- Le Grand Oral des Sites :
  - Site de Niort :
    - Historique : ancien siège du Comité Territorial Poitou-Charentes. Initialement arrivé en location en 1994, puis passage en bail emphytéotique jusqu'en 2048.
    - Fonctionnement : 1070m2, environ 5 salles. Location de bureaux par le CD79 pour 200€/mois. Pas de contacts particuliers avec la collectivité locale. Acquisition d'un bungalow pour ajout d'une salle de réunion. Non conforme PMR.
    - Charges : entretien extérieur par un prestataire. Entretien intérieur par les collaborateurs. Frais de maintenance pour les extincteurs et la chaudière.
    - Potentiel événementiel : salle de réunion et traiteur à proximité.
    - RH : 2 salariées permanentes dont un prochain départ à la retraite. 1 CTC présent souvent.
    - Taux d'usage : peu de passage de clubs. 1 à 2 demandes de salle par an pour club local. Présence d'une commission de discipline toutes les semaines.
    - PB identifiés :
      - Changement planché bungalow ➔ Acté
      - Infiltration par le toit à la suite d'amas de feuilles ➔ Solution trouvée. **A proposer au Bureau**

  - Site de Bayonne :
    - Historique : ancien siège du Comité Côte-Basque-Landes. Propriétaire.
    - Fonctionnement : 583m2 et 1800m2 de terrain. ERP type 5 norme PMR. 2 niveaux comportant 5 espaces de travail, un accueil, une grande salle et un garage. Location d'un bureau à l'asso EUSKAIANS et prêt de bureau à 2 assos. Grande salle du bas

louée à une asso de Bridge 2k€/mois (louée car pas utilisé étant peu pratique). Terrains de rugby à proximité.
- Charges : entretien du toit toutes les 2 semaines par un prestataire à cause des feuilles. Entretien des extérieurs par la ville à titre gracieux.
- Potentiel événementiel : grande salle à proximité du Stade Jean Dauger.
- RH : 2 salariés administratifs permanents.  CTC souvent présents.
- PB identifiés :
  - Infiltration sur le toit
  - Toit et plafond effondrés plusieurs fois
  - **Volets roulants ne fonctionnent plus. Le bois a travaillé avec les années**

- Site de Pau :
  - Historique : ancien siège du Comité Béarn. Propriétaire. Dans traité de fusion, une clause inscrite stipulant le reversement du montant de la vente aux clubs béarnais si l'établissement est cédé avant 50 ans.
  - Fonctionnement : Grand bâtiment placé en sortie d'autoroute à l'entrée de la ville de Pau. De nombreuses salles, une grande salle de réunion modulable, grand parking et terrain de rugby à proximité. Sous exploitation des salles non exploitées (pas de location). Partage bureau avec CD64 (location ?).
  - Potentiel événementiel : séminaires organisés dans la salle de réunion avec traiteur.
  - RH : 1 salariées administratives permanentes. 1 à temps partiel thérapeutique. 2 CTC souvent présents. 2 CTD également
  - PB identifiés : RAS

- Site d'Agen:
  - Historique : suite à différents échanges avec la ville d'Agen, ce lieu est devenu un espace commémoratif et un espace de travail pour le service des sports de la Ville.
  - Fonctionnement : Un bureau de 20m2 est loué à la Ligue. Les CTC sont basé au Stade Armandie à titre gracieux. Discussion avec le CFA d'Agen : plus grand, self (6€) et hébergements (15€) possibles pour 700€HT+25€ charges à diviser avec le CD47.
  - Potentiel événementiel : au CFA petite capacité d'accueil pour séminaire.

- Site de Brive :
  - Historique : ancien siège du Comité Limousin. Bail emphytéotique. Plusieurs extensions effectuées (1996 et 2009). Construction en 1990.
  - Fonctionnement : 2 étages. Au RDC, 6 bureaux Ligue, 1 pièce photocopieuse et fournitures, 1 pièce archives, 1 local sportif, 1 local technique. 3 bureaux loués au CD19. A l'étage, 1 salle de réception et 1 cuisine, 1 grande salle de réunion modulable.
  - Charges : entretien intérieur par prestataires (900€/mois). Maintenance élévateur PMR par prestataire également (1x/an ?).
  - Potentiel événementiel : salle de réception avec cuisine.
  - RH : 2 salariés administratifs permanents, dont un départ à la retraite d'ici 2-3 ans. 2 à 3  CTC souvent présents.
  - Taux d'usage : environ 180j/an (réunions, stages, commission discipline)
  - PB identifiés :
    - Mise en conformité Gaz et PMR pour déclaration en ERP (critères Qualiopi) ➔ 15k€ actés.
    - Infiltration toit ➔ Devis fait. Décision actée.
    - **Certains volets roulants dysfonctionnent ➔ à acter (en attente de devis)**

- Site de Gradignan :
  - Historique : ancien siège du Comité Côte d'Argent ayant déménagé ici suite à l'incendie des précédents locaux. Dont du terrain par la Ville de Gradignan. En 2000, construction de Centre de Ressources. Propriété Ligue.
  - Fonctionnement : ERP type 5 pour le centre de ressources. Pas les Bureaux. De nombreux bureaux sur 2 étages. Des salles de réunions et 2 vestiaires. Des terrains à proximité. Des espaces verts et un grand parking. Etage loué au CD33.
  - Charges : entretien des extérieurs et des intérieurs par du personnel dédié Ligue.
  - Potentiel événementiel : location centre de ressources pour séminaires.
  - RH : 26 collaborateurs permanents. CD33 à l'étage.
  - PB identifiés :
    - Parking : refaire le goudron. Jours de séminaire, parking restreint.
    - Infiltration toit par amas de feuilles. Travaux OK. Arbre sera découpé.
    - **Pas assez d'espaces de stockage.**

- Organisation :
  - Centralisation des documents sur un drive TEAMS partagé.
  - Bon de commande pour le prochain GT auprès des référents de Pôles :
    - Rassemblement des devis
    - Se rapprocher des collectivités pour la demande du Certificat d'Urbanisme
    - DPE à mettre à jour
    - Valorisation du bâti et du foncier
    - Valorisation locative
  - Compte rendu au Bureau entre chaque GT

**Prochaine réunion :** Avril 2026

**POSITION AU 31 DECEMBRE 2025**

| POLE | budget à 6 mois | | arrété à 6 mois | | arrété N-1à 6 mois | | RÉALISÉ N / BUDGET À DATE | | RÉALISÉ N / RÉALISÉ N-1 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | CHARGES | PRODUITS | CHARGES | PRODUITS | CHARGES | PRODUITS | CHARGES | PRODUITS | CHARGES | PRODUITS |
| Cohérence Territoires | 53 000 | 0 | 48 331 | | 49 329 | 0 | -4 669 | 0 | -998 | 0 |
| Formation developpement | 386 680 | 315 700 | 344 272 | 322 067 | 271 257 | 287 603 | -42 408 | 6 367 | 73 015 | 34 465 |
| Officiels de matchs | 540 750 | 460 500 | 491 867 | 462 240 | 432 531 | 372 700 | -48 883 | 1 740 | 59 336 | 89 540 |
| Partenariat Communication Evènementiel | 80 000 | 140 000 | 67 812 | 116 128 | 35 465 | 165 627 | -12 188 | -23 872 | 32 347 | -49 499 |
| Secrétariat Général | 167 750 | 147 500 | 141 413 | 110 558 | 158 543 | 96 655 | -26 337 | -36 942 | -17 130 | 13 904 |
| Stratégie | 1 000 | 3 600 | 3 165 | 0 | 4 731 | 5 719 | 2 165 | -3 600 | -1 566 | -5 719 |
| Trésorerie | 1 008 370 | 845 700 | 1 013 171 | 852 346 | 940 126 | 628 534 | 4 801 | 6 646 | 73 045 | 223 811 |
| Vie Sportive | 173 450 | 498 000 | 193 337 | 500 168 | 161 961 | 471 034 | 19 887 | 2 168 | 31 376 | 29 134 |
| total | 2 411 000 | 2 411 000 | 2 303 368 | 2 363 506 | 2 053 942 | 2 027 871 | -107 632 | -47 494 | 249 426 | 335 636 |
| Résultat | | 0 | | 60 138 | | -26 071 | | 60 138 | | 86 210 |

# FINALES DE TERROIRS 11/12/04/2026

| | |
|---|---|
| CD 16 CD17 CD79 CD86 | SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE (DEUX-SÈVRES) |
| CD19 CD23 CD87 | SAINT-JUNIEN (HAUTE-VIENNE) |
| CD24 | LE LARDIN-SAINT-LAZARE |
| | MONTPON-MÉNESTÉROL |
| CD33 | CESTAS |
| CD40 | VILLENEUVE-DE-MARSAN |
| CD47 | PENNE SAINT-SYLVESTRE |
| | PONT-DU-CASSE |
| CD64 | USTARITZ |
| | ORTHEZ |

| |
|---|
| Samedi 11/04 |
| Dimanche 12/04 |
| Samedi 11/04 |
| Dimanche 12/04 |
| Samedi 11/04 |
| Dimanche 12/04 |
| Samedi 11/04 |
| Dimanche 12/04 |
| Samedi 11/04 |
| Dimanche 12/04 |
| Samedi 11/04 |
| Dimanche 12/04 |

Plaidoyer porté par le CNOSF
avec la contribution de ANDES

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

# FAIRE DU SPORT
## une grande cause municipale, ENSEMBLE

Pour un nouveau pacte sportif
entre **les communes** et **le mouvement sportif**



# LE SPORT EN NOUVELLE-AQUITAINE
## un enjeu territorial majeur

CROS NOUVELLE-AQUITAINE

### CHIFFRES CLÉS
EN NOUVELLE-AQUITAINE

- **1,6 million de licencié.e.s**
- **17 000 clubs**
- **97 ligues et comités régionaux adhérents**
- **500 000 bénévoles**
- **7 300 salarié.e.s dans les associations**
- **31 000 équipements**



## Clubs sous tension

- 50% des clubs n'ont pas pu accueillir de nouveaux licenciés après les JOP 2024
- 87% des refus concernent des mineurs
- 52% citent les infrastructures comme le frein principal *(les autres freins étant la crise du bénévolat, le manque d'encadrants professionnels et les difficultés financières).*
- Les difficultés d'infrastructures multiplient par 7 le risque d'incapacité d'accueil des clubs

***Source :*** *Enquête Heritage 2024 – CROS NA / CRdS NA, avec le soutien de l'Observatoire du Sport Français (OSF), de la DRAJES NA et du CPSF*

## Le sport, au coeur des territoires



**Le Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine** accompagne ses adhérents dans le développement des pratiques, promeut les valeurs du sport et représente le mouvement sportif auprès des acteurs publics et institutionnels.

À l'approche des élections municipales de 2026, le CROS Nouvelle-Aquitaine affirme une conviction : **le sport n'est plus une option, mais une nécessité**. Dans un monde en pleine mutation, il est un levier essentiel d'unité, de santé publique, de cohésion sociale, d'attractivité et de développement territorial.

À l'instar de la culture, **le sport doit porter une parole collective, structurée et audible**. Il ne peut plus être pensé comme une variable d'ajustement, mais comme un levier stratégique de santé publique, de cohésion sociale, d'attractivité et de développement territorial.

En s'appuyant sur le plaidoyer national du CNOSF, le CROS et les 12 CDOS de Nouvelle-Aquitaine se mobilisent pour en proposer **une déclinaison régionale**, fondée sur des données objectivées et sur les réalités vécues par les clubs et les collectivités.

**L'ambition est claire** : passer d'une relation réactive à une planification concertée et proactive, afin d'anticiper les besoins, d'adapter les équipements, de mieux articuler les normes sportives et de construire, avec les communes, des projets sportifs locaux durables.

Par cette démarche, **le mouvement olympique et sportif néo-aquitain entend se positionner comme un partenaire de confiance du développement territorial, engagé aux côtés des municipalités pour faire du sport une grande cause municipale, aujourd'hui et demain.**

# NOS 10 PROPOSITIONS
# pour un pacte sportif territorial

## 1 Un élève, un club !

**Garantir l'accès de 100 % des élèves à la pratique sportive en club,** en rapprochant les écoles des clubs par une information et des animations partagées, en réunissant les conditions (sortie des cours à 16 h, transport scolaire, tarification sociale) de l'accueil en club de **tous** les enfants et en coordonnant l'ensemble des acteurs des temps de l'enfant dans une gouvernance partagée, dont les **Projets Educatifs Territoriaux** (PEdT) doivent être la clé de voûte.

## 2 Une ambition renouvelée pour les équipements sportifs

**Rénover les équipements des clubs municipaux** trop vétustes ou énergivores grâce au partenariat **Sport'Renov** qu'impulse le CNOSF pour 2026 avec la Banque des Territoires (Groupe Caisse des dépôts) ; **retrouver des marges de manœuvre** pour la construction ciblée d'équipements sportifs structurants, grâce à l'appui de l'Agence Nationale du Sport une meilleure **planification** territoriale, plus de **mutualisations** fédérales et **d'attractivité** pour les partenaires privés ; **élargir et optimiser les créneaux** d'utilisation des équipements et **ouvrir pleinement les installations scolaires aux associations sportives** pour renforcer l'offre disponible.

## 3 Un dialogue au service de normes sportives concertées

**Ouvrir de nouveaux espaces de dialogue** entre collectivités et acteurs sportifs sur le sujet des « normes grises », ces cahiers des charges pour l'évolution des stades, équipements et installations des clubs professionnels en cas de montée en division dans les championnats, de façon à **mieux anticiper** les adaptations requises et à **faciliter** leur mise en œuvre dans le temps.

## 4 Le « réflexe sport » dans la planification urbaine

**Prendre systématiquement en compte l'enjeu de la pratique sportive dans les stratégies et documents d'urbanisme,** en en faisant dès le départ un paramètre clé de l'aménagement du territoire. Penser la reconversion d'espaces existants, la mixité des usages, garantir l'accessibilité des équipements et leur modularité pour les intégrer pleinement dans une approche globale d'aménagement éco-responsable pour des territoires plus actifs.

## 5 Territoire sportif, territoire attractif

**Utiliser le sport comme un levier concret d'attractivité des territoires** grâce à la mise en avant de leurs sportifs de haut niveau, à la dynamique de l'événementiel sportif local mais aussi à la mise en valeur, via les labels nationaux (Ville Active et Sportive, Terre de Jeux), des meilleures pratiques des politiques sportives des municipalités.

## 6 Un club, une entreprise !

**Faire du tissu économique local un partenaire naturel du développement sportif en facilitant les liens entre clubs et entreprises du territoire,** à travers des partenariats, du mécénat de compétences, des apports en nature ou en services au fonctionnement des clubs et la valorisation de l'engagement en club de leurs salariés, qu'il s'agisse de pratique sportive ou de bénévolat.

## 7 Un bénévole, une équipe

**Entretenir la vitalité du bénévolat à l'échelle locale,** grâce à un accès facilité et digitalisé à une offre de formations adaptées, une meilleure reconnaissance des compétences acquises par l'expérience et la structuration de communautés mieux animées. Sur ces enjeux, le CNOSF fera de prochaines annonces, en lien avec l'État et ses autres partenaires publics et privés. Le développement de **groupements d'employeurs territoriaux** doit parallèlement permettre de mieux soutenir la structuration et le développement de l'emploi sportif et, en consolidant autour d'eux une équipe, d'alléger la charge administrative des bénévoles.

## 8 Le Contrat Local de Santé, jamais sans le sport

**Ancrer durablement le sport dans les politiques locales de santé** en intégrant systématiquement la dimension sportive dans les **contrats locaux de santé**, en fortifiant le réseau des Maisons Sport-Santé dans les territoires et en accompagnant la montée en puissance des clubs affiliés à ce réseau sur l'offre de sport santé et d'activité physique adaptée (APA).

## 9 Un club, une chance

**Renforcer l'inclusion par le sport**, en soutenant la démarche des « Clubs sportifs engagés » dans des actions d'insertion sociale et professionnelle par le sport, en favorisant la mixité, la pratique des seniors et l'accueil adapté des personnes en situation de handicap. Le club doit s'affirmer comme un lieu d'inclusion et d'égalité des chances et jouer, plus que jamais, un rôle éducatif, social et de cohésion reconnu dans les territoires.

## 10 Le Projet Sportif Local (PSL) : une ambition, une méthode, un outil

**Faire du PSL la feuille de route des politiques sportives locales**, co-construite entre bloc communal, mouvement sportif, services de l'Etat et partenaires institutionnels et privés. En s'appuyant sur la méthodologie proposée par l'ANDES, ce plan permettra de mieux anticiper les besoins, de mutualiser les moyens et d'inscrire durablement l'action sportive locale dans un cadre de coopération partagé.



Contact

plaidoyermunicipales@cnosf.org

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

CROS NOUVELLE-AQUITAINE

**Plaidoyer porté par le CNOSF**
avec la contribution de ANDES

# Ensemble, faisons du sport une grande cause municipale !



Amélie Oudéa-Castéra

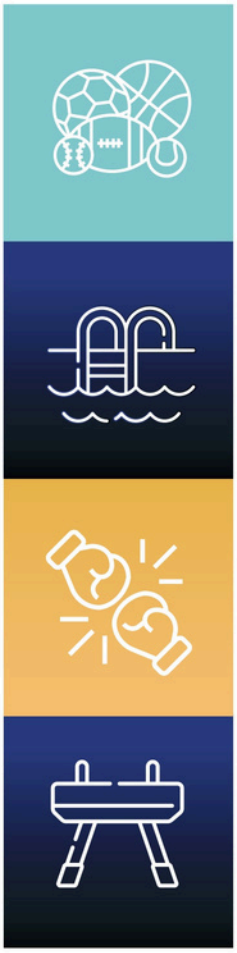
**Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)**

Alors que s'ouvre une période électorale décisive pour nos territoires, **le mouvement sportif réaffirme son engagement aux côtés des maires**, aujourd'hui comme demain. Partenaires essentiels, les maires sont les **premiers financeurs du sport en France**. Forts de ce soutien, 162 000 clubs accueillent plus de 17 millions de licenciés dans près de 35 000 communes, créent du lien social et forment des champions. Grâce aux politiques locales d'équipement, d'animation et d'inclusion, le sport vit et fait vibrer nos territoires.

L'implication des maires a été déterminante dans la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Du relais de la flamme à l'accueil d'épreuves ou de fan zones en passant par la dynamique « Terre de Jeux », **ils ont diffusé l'esprit des Jeux.** Ils contribuent désormais à **leur héritage**, que les Jeux d'hiver des Alpes 2030 viendront compléter et consolider. Pour tout cela, **le mouvement sportif leur exprime sa profonde gratitude.**

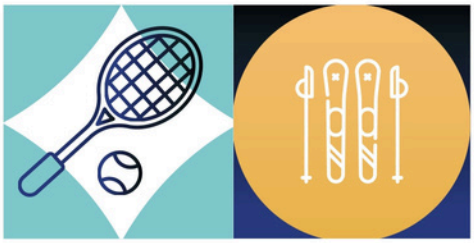
Les élus du terrain croient aux vertus du sport. Ils savent qu'il est un rempart contre la sédentarité et l'isolement, mais aussi un moteur d'attractivité et de développement économique. Mais, dans un contexte économique et social tendu, **les contraintes budgétaires menacent la vitalité de ce modèle** : 43 % des collectivités annonçaient une baisse du budget sport en 2025. Pourtant, **le sport est un investissement bien plus qu'une dépense.** Il réduit la délinquance et les discriminations ; il favorise la santé, l'éducation, l'égalité des chances.

Plus que jamais, nous voulons faire équipe avec les maires d'aujourd'hui et de demain. Pour que le sport, sans dépenser plus mais en investissant plus juste, continue d'unir, d'inspirer, **de faire grandir nos territoires.**



— **Ensemble, faisons du sport une grande cause municipale.**

— **Ensemble, forgeons un nouveau pacte sportif territorial entre les communes et le mouvement sportif,** vecteur de progrès pour tous en héritage des Jeux et en prévision des prochains.



Pour animer la mise en œuvre des recommandations de ce plaidoyer et faire vivre le nouveau pacte sportif territorial qu'il appelle de ses vœux, **le CNOSF annonce la création en son sein d'un Conseil des villes. Il réunira une vingtaine d'élus du bloc communal, représentant la diversité des territoires, aux côtés du vice-président du CNOSF en charge des territoires, des représentants nationaux de ses comités départementaux, régionaux et territoriaux, et de l'ANDES.**

**Pour retrouver le Plaidoyer complet**